



Palézieux, le 17 juin 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 23 (extrait)
Présidence : M. Taillens, Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : Au complet

Lors de sa séance du 9 juin 2008, la Municipalité a décidé :

Menuiserie Porchet, 125 ^{ème} anniversaire	La Municipalité prend note de l'invitation à participer aux festivités du 125 ^{ème} anniversaire de l'entreprise Porchet, le 4 juillet 2008 à Maracon, et décide de se faire excuser.
EMS "La Faverge"	La Municipalité prend note de la nomination de M. Pierre-André Goumaz en qualité de Directeur de l'EMS "La Faverge" à Oron-la-Ville à partir du 1er juin 2008.
DEV, Parker Hannifin Europe Sàrl	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à la pose de la première pierre du nouveau siège européen de l'entreprise Parker Hannifin, le 1er juillet 2008 à Etoy, et décide de se faire excuser.
Métraux Transports S.A.	La Municipalité prend note du courrier de Métraux Transports S.A. annonçant une hausse des prix de transports de 3 % à partir du 1er juin 2008.
ASHB, Prêt sans intérêts	A la suite de l'accord du Conseil communal, la Municipalité prend note de la reconnaissance de dette signée de <u>fr. 15'000.--</u> par le Comité de l'ASHB et décide de faire suivre les fonds.
ARO, Conseil intercommunal	La Municipalité décide de déléguer MM. Taillens, Syndic, et Dind, Municipal, au prochain Conseil intercommunal de l'ARO, le 26 juin 2008.
Réception des nouveaux Préfets et prise de congé des anciens	La Municipalité prend note de l'invitation de la Municipalité de Cully à participer, le 2 juillet 2008 à Cully, à la réception des nouveaux Préfets du District ainsi qu'à la prise de congé de Mmes Klein et Siegrist, Anciennes Préfètes et décide d'y déléguer MM. Taillens, Syndic, Dind, Jordil et Bays, Municipaux.
Mireille Golliard, Foyer du centre scolaire	La Municipalité décide de louer le foyer de la salle polyvalente, le 20 juin 2008, à Mme Golliard pour une fête privée.

./.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



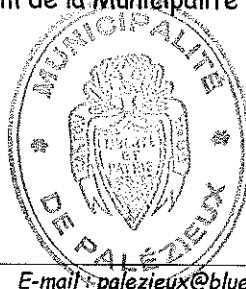
Rugby-Club Haute-Broye	La Municipalité prend connaissance de l'invitation à participer à une collation, le 28 juin 2008 à l'occasion du match entre le Rugby-Club et l'Établissement scolaire Oron-Palézieux et décide de se faire excuser car elle est déjà retenue pour la journée des communes vaudoises.
Service de la santé publique	La Municipalité prend note du courrier du Service de la santé publique concernant la rémunération des médecins scolaires dont le tarif horaire passe de <u>fr. 162.--</u> à <u>fr. 177.20</u> à partir du 1er janvier 2008.
Antenne Orange	La Municipalité prend note du dossier d'enquête concernant la modification de l'antenne de télécommunication Orange sur la propriété de M. Hockenjos au Chemin de Serix et décide de publier l'enquête.
Internat pédagogique et thérapeutique de Serix	La Municipalité prend note du rapport annuel 2007 de l'Internat pédagogique et thérapeutique de Serix et décide de faire un don de <u>fr. 200.--</u> .
ZI "La Longeraie", Route d'accès	Afin de régulariser la situation de l'accès à la ZI « la Longeraie », la Municipalité décide de lancer une procédure avec le Service des routes.
Sonnay Eric, Les Tavernes, Battoir	La Municipalité décide de louer le Battoir à M. Eric Sonnay, le 17 juin 2008.
Déchets ménagers, Ramassage	Afin de rationaliser le service de la voirie, la Municipalité décide d'adresser un courrier à l'entreprise Corboz et Dewarrat pour lui demander d'étudier la possibilité de prendre en charge le même jour les déchets ménagers du Village et de la Gare.
Temple, Armoire sono	La Municipalité décide de passer commande des clés nécessaires pour permettre que l'armoire sono du temple soit fermée en permanence.
Établissement scolaire, Conseil exécutif	La Municipalité décide de mettre la salle polyvalente à la disposition de l'Établissement scolaire, le 4 juillet 2008, pour l'organisation du souper de fin d'année des enseignants.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.30 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Tailens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz